

Communiqué

Pour diffusion immédiate CNW Code 01 et 68 Hebdos régionaux de la Montérégie

Ligne d'interconnexion Hertel-New York Le BAPE est mandaté pour tenir une consultation ciblée

Québec, le 17 novembre 2022 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, le mandat de tenir une consultation ciblée sur le projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York sur le territoire des municipalités régionales de comté Roussillon, Le Haut-Richelieu et Les Jardins-de-Napierville par Hydro-Québec. Ce mandat débutera le 12 décembre 2022 et aura une durée maximale de 3 mois.

La commission d'enquête sera composée de Marie-Eve Fortin et de Joseph Zayed qui agira à titre de président.

Qu'est-ce qu'une consultation ciblée?

La consultation ciblée est privilégiée lorsque les enjeux soulevés relèvent d'un nombre restreint de préoccupations, ne remettant pas en cause la pertinence du projet. Elle se déroule en une ou plusieurs séances publiques, consécutives ou non, durant lesquelles les participants peuvent à la fois poser des questions, présenter des mémoires et exprimer leurs opinions.

Cette consultation est confiée au BAPE en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Elle devra cibler spécifiquement la protection du territoire agricole et des activités agricoles, la protection des cours d'eau et des infrastructures de ces cours d'eau, les impacts des tensions parasites, ainsi que les impacts des travaux sur le sol arable, les cultures et la circulation de la machinerie agricole.

La commission d'enquête remettra son rapport au ministre au plus tard le 13 mars 2023. Par la suite, il disposera de 15 jours pour le rendre public.



140, Grande Allée Est, bureau 650 Québec (Québec) G1R 5N6 Téléphone : 418 643-7447 Sans frais : 1 800 463-4732

www.bape.gouv.qc.ca

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que dans le site Web du BAPE.

Les documents peuvent également être consultés en utilisant les ordinateurs en accès libre ou encore grâce aux réseaux Wifi gratuits disponibles à ces endroits :

- Bibliothèque Léo-Lecavalier
 - o 550, rue Saint-Laurent, La Prairie
- Bibliothèque de Napierville
 - o 290, rue Saint-Alexandre, Napierville

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!







-30 -

Source: Alexandre Tanguay

Conseiller en communication 581 925-0690 ou 1 800 463-4732 hertel.newyork@bape.gouv.qc.ca

www.bape.gouv.qc.ca